



Sfax, le 28 juillet 2022

Avis aux doctorants 3^{ème} année **Année Universitaire 2022/2023**

L'inscription s'effectue obligatoirement à travers le lien (<https://enis-edst.tn>) en suivant les étapes suivantes :

Demande de troisième inscription en thèse

1. Saisir les informations requises pour la demande de candidature aux études de doctorat sur le site Web de l'école (<https://enis-edst.tn>) et joindre toutes les pièces suivantes :
 - Rapport annuel sur l'état d'avancement du doctorant signé par Directeur de thèse.
 - Copie de la deuxième inscription en thèse
 - Copie de la CIN ou du passeport pour les étrangers
2. Après avoir saisi toutes les données,
 - Imprimer la demande de la troisième inscription
 - Accompagner tous les documents mentionnés ci-dessus à la première étape.
 - Soumettre le dossier (version papier) à l'Ecole Doctorale,
 - **Attestation de validation des cours doctoraux délivrée par l'administration de l'Ecole Doctorale**

Après approbation de la candidature, le doctorant sera informé par courrier électronique de l'ouverture du site d'inscription (www.inscription.tn) pour effectuer les opérations de paiement, puis téléchargera le récépissé de paiement sur son compte EDST. Les enseignants et les contractuels non permanents peuvent télécharger le certificat de travail sans s'inscrire sur le site Web (www.inscription.tn).

N.B. : les demandes sont acceptées jusqu'à **30 novembre 2022**.

**Le Directeur de l'Ecole Doctorale
Mohamed MASMOUDI**